



Rapport de gestion

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023

Le 8 novembre 2023

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion qui suit porte sur les résultats financiers et résultats d'exploitation consolidés intermédiaires résumés de Tidewater Midstream and Infrastructure Ltd. et ses filiales (« Tidewater » ou la « Société » lorsqu'il s'agit du groupe consolidé et « Tidewater Midstream » lorsqu'il s'agit de l'entité juridique) et il est daté du 8 novembre 2023. Ce rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Tidewater aux 30 septembre 2023 et 2022 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos à ces dates (les « états financiers »). Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), qui représentent les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR »). Le présent rapport de gestion contient des mesures non conformes aux PCGR qui sont utilisées pour évaluer et analyser la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie et qui pourraient donc ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres entités. Le présent rapport de gestion comporte également des déclarations prospectives. Les lecteurs sont priés de lire le rapport de gestion parallèlement aux informations fournies par Tidewater aux rubriques « Mesures non conformes aux PCGR » et « Informations prospectives » qui figurent à la fin du présent document. À moins d'indication contraire, le symbole « \$ » et le terme « dollars » font référence au dollar canadien.

La direction a la responsabilité de préparer le rapport de gestion. Le rapport de gestion a été examiné et recommandé par le Comité d'audit du conseil d'administration de Tidewater Midstream (le « conseil »), et il a été approuvé par le conseil.

APERÇU DES ACTIVITÉS

Tidewater est une société d'activités intermédiaires et d'infrastructures énergétiques diversifiées comportant une chaîne de valeur intégrée dans les secteurs nord-américains du traitement du gaz naturel, des liquides de gaz naturel (les « LGN »), du raffinage du pétrole et des marchés des carburants renouvelables.

Les principaux actifs intermédiaires de Tidewater comprennent le complexe et l'installation de fractionnement Brazeau River (le « BRC »), une installation de traitement du gaz naturel et de LGN offrant une gamme complète de services dont des réservoirs de stockage du gaz naturel; l'usine à gaz de Ram River, une usine de traitement de gaz naturel corrosif offrant des solutions de manutention de soufre et des raccordements ferroviaires; et l'usine à gaz naturel de Pipestone, une usine de traitement de gaz naturel corrosif de coupe lourde et une installation de terminal de LGN.

Les actifs en aval de Tidewater permettent une diversification des marchandises en fournissant des produits raffinés hautement rentables à un marché de niche et constituent les principaux actifs pouvant être utilisés dans le cadre d'initiatives liées à l'énergie renouvelable. Le principal actif en aval est la raffinerie située à Prince George (la « PGR »), la seule raffinerie de pétrole léger du marché intérieur de la Colombie-Britannique. La PGR raffine les charges d'alimentation de pétrole brut en essence et en diesel et héberge les activités de traitement conjoint de Tidewater Renewables Ltd. (« Tidewater Renewables »). Le complexe de diesel renouvelable et d'hydrogène renouvelable (le « complexe DRHR ») est également situé à la PGR. Les terminaux d'Acheson et de Valhalla s'intègrent à la PGR et ont la capacité d'y transférer des volumes, et procurent des capacités de mélange, de stockage et de fractionnement de produits.

Les actions ordinaires de Tidewater Midstream sont cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX »), sous le symbole « TWM ».

Des renseignements supplémentaires sur Tidewater sont disponibles sur le site SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, ainsi qu'à l'adresse www.tidewatermidstream.com.

FAITS SAILLANTS DU TROISIÈME TRIMESTRE

- Le 31 août 2023, Tidewater a annoncé la vente de son usine à gaz naturel de Pipestone, du projet d'expansion de Pipestone, des actifs de stockage de gaz naturel de l'installation de Dimsdale ainsi que les infrastructures de collecte et les autres infrastructures connexes à AltaGas Ltd. (« AltaGas ») pour un montant de 650 M\$ (la « transaction »). La contrepartie sera versée sous forme d'un montant en trésorerie de 325 M\$ et de 12 466 437 actions ordinaires d'AltaGas, ce qui correspond à un montant d'environ 325 M\$ selon le cours de l'action ordinaire d'AltaGas de 26,07 \$. La transaction devrait être conclue au quatrième trimestre de 2023, sous réserve de certaines conditions de clôture.
- Le BAIIA ajusté consolidé¹ s'est chiffré à 48,6 M\$ au troisième trimestre, en hausse de 10 % par rapport au deuxième trimestre de 2023. La perte nette consolidée attribuable aux actionnaires s'est établie à 22,9 M\$ pour le trimestre considéré.
- Les résultats financiers des activités en aval de Tidewater ont été favorisés par le débit record enregistré à la PGR au troisième trimestre de 2023, par suite des dépenses d'investissement réalisées dans le cadre des travaux de révision planifiés qui ont été effectués au deuxième trimestre de 2023.
- Le débit élevé et la grande disponibilité des installations intermédiaires et en aval de Tidewater, conjugués à la solide performance financière des actifs de stockage de gaz naturel de Tidewater, ont contribué au BAIIA ajusté déconsolidé^{1, 2} de 34,1 M\$ enregistré au troisième trimestre. La perte nette déconsolidée attribuable aux actionnaires s'est établie à 18,8 M\$ pour le trimestre considéré.
- Le complexe DRHR a commencé à produire du diesel renouvelable le 22 octobre 2023 et, en date du 7 novembre 2023, il avait commencé ses activités de production commerciale. À l'heure actuelle, le complexe DRHR produit environ 1 500 b/j de diesel pour temps froid conforme aux spécifications, et Tidewater Renewables s'emploie activement à augmenter la production de façon sécuritaire en vue d'atteindre la capacité nominale de 3 000 b/j de l'installation. Le complexe DRHR fait de Tidewater Renewables le premier producteur autonome de diesel renouvelable au Canada.
- En juillet 2023, les projets de traitement conjoint de Tidewater Renewables à la PGR ont été approuvés aux fins de la création de crédits en vertu du Règlement sur les combustibles propres (le « RCP ») du Canada. Tidewater Renewables prévoit que ses projets de traitement conjoint et son complexe DRHR lui permettront de demeurer l'un des principaux créateurs de crédits d'émissions au Canada.

1. Mesures financières non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.
2. Les résultats déconsolidés excluent les résultats de Tidewater Renewables. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour obtenir de l'information sur les mesures déconsolidées.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS CONSOLIDÉS ET DÉCONSOLIDÉS

En plus d'examiner les résultats consolidés, la direction examine (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires, (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires par action, le BAIIA ajusté, les flux de trésorerie distribuables attribués aux actionnaires, les flux de trésorerie distribuables attribuables aux actionnaires par action, les dividendes déclarés, les dividendes déclarés par action, la dette nette et les dépenses d'investissement, ce qui exclut l'incidence de la participation de la Société dans Tidewater Renewables Ltd. (appelée « résultats déconsolidés de Tidewater ») afin d'évaluer plus en détail les résultats financiers, la situation financière et le niveau d'endettement, et de calculer les clauses restrictives liées à la dette. Les mesures déconsolidées de Tidewater sont des mesures non conformes aux PCGR. Les lecteurs sont priés de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur la composition de ces valeurs.

	Trimestres clos les 30 septembre			
	Résultats déconsolidés de Tidewater ²		Résultats consolidés de Tidewater	
(en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)	2023	2022	2023	2022
Perte nette attribuable aux actionnaires	(18,8) \$	(15,2) \$	(22,9) \$	(18,8) \$
Perte nette attribuable aux actionnaires par action – de base	(0,04) \$	(0,04) \$	(0,05) \$	(0,05) \$
BAIIA ajusté ¹	34,1 \$	46,0 \$	48,6 \$	62,1 \$
Flux de trésorerie distribuables attribuables aux actionnaires ¹	(0,2) \$	2,8 \$	2,0 \$	9,3 \$
Flux de trésorerie distribuables par action – de base ¹	– \$	0,01 \$	– \$	0,02 \$
Dividendes déclarés ³	4,3 \$	4,3 \$	4,3 \$	4,3 \$
Dividendes déclarés par action	0,01 \$	0,01 \$	0,01 \$	0,01 \$
Dette nette ⁴	618,9 \$	522,7 \$	953,0 \$	647,0 \$
Total des dépenses d'investissement	5,7 \$	31,3 \$	39,3 \$	89,4 \$

1. Mesures financières non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.
2. Les résultats déconsolidés excluent les résultats de Tidewater Renewables. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour obtenir de l'information sur les mesures déconsolidées.
3. Les dividendes déclarés sont calculés en fonction des actions ordinaires en circulation de Tidewater, qui sont cotées à la TSX sous le symbole « TWM ».
4. Mesure de gestion du capital. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre			
	Résultats déconsolidés de Tidewater ²		Résultats consolidés de Tidewater	
(en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)	2023	2022	2023	2022
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires	(41,9) \$	47,0 \$	(54,1) \$	38,5 \$
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires par action – de base	(0,10) \$	0,14 \$	(0,13) \$	0,11 \$
BAIIA ajusté ¹	106,3 \$	143,7 \$	141,5 \$	189,4 \$
Flux de trésorerie distribuables attribuables aux actionnaires ¹	(28,7) \$	42,9 \$	(28,3) \$	62,6 \$
Flux de trésorerie distribuables par action – de base ¹	(0,07) \$	0,12 \$	(0,07) \$	0,18 \$
Dividendes déclarés ³	12,8 \$	11,1 \$	12,8 \$	11,1 \$
Dividendes déclarés par action	0,03 \$	0,03 \$	0,03 \$	0,03 \$
Dette nette ⁴	618,9 \$	522,7 \$	953,0 \$	647,0 \$
Total des dépenses d'investissement	67,7 \$	71,1 \$	241,4 \$	238,8 \$

1. Mesures financières non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.
2. Les résultats déconsolidés excluent les résultats de Tidewater Renewables. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour obtenir de l'information sur les mesures déconsolidées.
3. Les dividendes déclarés sont calculés en fonction des actions ordinaires en circulation de Tidewater, qui sont cotées à la TSX sous le symbole « TWM ».
4. Mesure de gestion du capital. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Les résultats déconsolidés présentés dans le tableau ci-dessus pour le trimestre clos le 30 septembre 2023 ont principalement subi l'incidence des éléments suivants :

- la baisse des volumes de ventes d'essence et de diesel ainsi que la baisse de la marge sur le diesel, contrebalancées en partie par la hausse de la marge sur l'essence;
- l'augmentation des charges financières découlant de la hausse de la dette nette et des taux d'intérêt;
- la diminution des pertes latentes sur les contrats dérivés;
- la diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, compte non tenu des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement;
- la baisse des investissements de maintien au cours du trimestre considéré.

Les résultats déconsolidés présentés dans le tableau ci-dessus pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023 ont principalement subi l'incidence des éléments suivants :

- la baisse du débit de la raffinerie et des marges sur l'essence et le diesel en raison de la diminution des prix des marchandises et des travaux de révision planifiés à la PGR au deuxième trimestre;
- l'augmentation des charges financières découlant de la hausse de la dette nette et des taux d'intérêt;
- la diminution des profits réalisés sur les contrats dérivés;
- les pertes latentes sur les contrats dérivés, par rapport à des profits latents comptabilisés au cours de la période comparative;
- la diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, compte non tenu des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement;
- la hausse des investissements de maintien pour les travaux de révision planifiés à la PGR.

Les résultats consolidés présentés dans les tableaux ci-dessus pour le trimestre clos le 30 septembre 2023 ont principalement subi l'incidence des éléments suivants :

- la baisse des volumes de ventes d'essence et de diesel ainsi que la baisse de la marge sur le diesel, contrebalancées en partie par la hausse de la marge sur l'essence;
- l'augmentation des charges financières découlant de la hausse de la dette nette et des taux d'intérêt;
- la diminution des profits réalisés sur les contrats dérivés;
- la diminution des pertes latentes sur les contrats dérivés;
- la diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, compte non tenu des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement;
- la baisse des investissements de croissance et de maintien en raison de la hausse des dépenses à l'égard du complexe DRHR et des travaux de révision à l'usine à gaz naturel de Pipestone au cours de la période comparative.

Les résultats consolidés présentés dans les tableaux ci-dessus pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023 ont principalement subi l'incidence des éléments suivants :

- la baisse des volumes de ventes d'essence et de diesel ainsi que la baisse des marges sur l'essence et le diesel en raison des travaux de révision à la PGR et de la diminution des prix des marchandises;
- l'augmentation des charges financières découlant de la hausse de la dette nette et des taux d'intérêt;
- la diminution des profits réalisés sur les contrats dérivés;

- les pertes latentes sur les contrats dérivés, par rapport à des profits latents comptabilisés au cours de la période comparative;
- la diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, compte non tenu des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement;
- la hausse des investissements de croissance et de maintien en raison des travaux au complexe DRHR et des travaux de révision à la PGR au cours du deuxième trimestre.

MISE À JOUR CONCERNANT LA SOCIÉTÉ ET PERSPECTIVES

La clôture de la transaction et les volumes de production moyens du complexe DRHR, dont la production augmentera au cours du trimestre, auront une incidence sur les résultats du quatrième trimestre de 2023. Ces deux initiatives constituent pour Tidewater des étapes transformationnelles qui devraient améliorer grandement le BAIIA annualisé consolidé et les flux de trésorerie, tout en réduisant l'endettement de la Société. Au 30 septembre 2023, le BAIIA ajusté consolidé¹ depuis le début de l'exercice s'établissait à 141,5 M\$. La Société a intégré les calendriers relatifs au complexe DRHR et à la clôture de la transaction aux prévisions du quatrième trimestre, et elle prévoit désormais que le BAIIA ajusté consolidé pour l'exercice complet¹ s'établira entre 180 M\$ et 200 M\$.

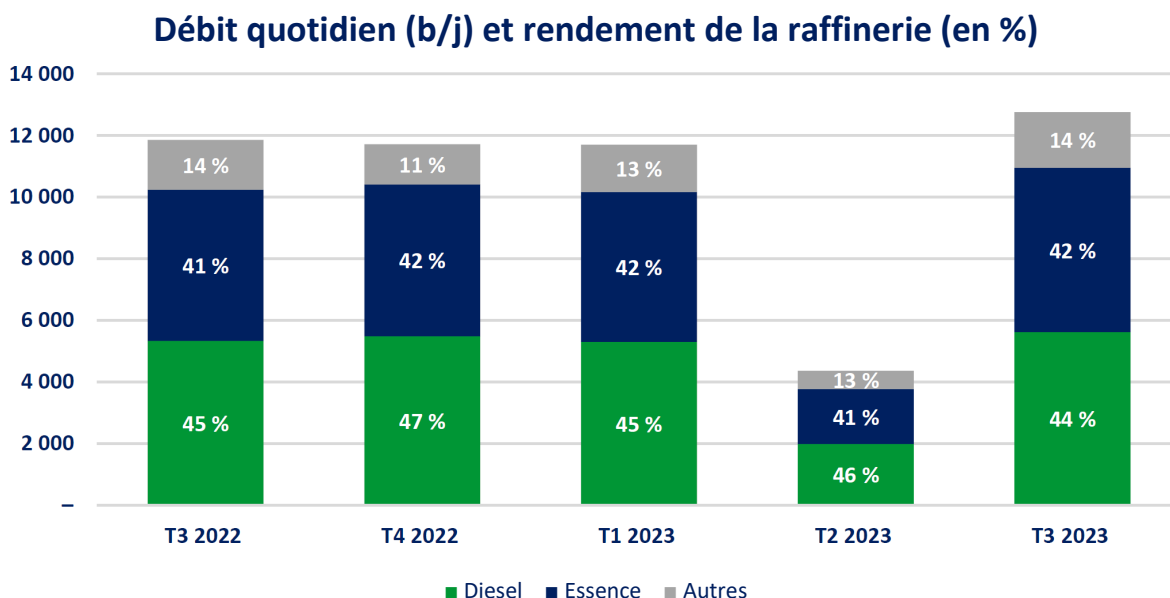
Raffinerie située à Prince George

La PGR est une raffinerie de pétrole léger d'une capacité de 12 000 b/j qui produit principalement du diesel et de l'essence à faible teneur en soufre pour approvisionner la grande région de Prince George. La PGR dispose d'une importante capacité de stockage sur place de plus de 1,0 Mb et d'une logistique flexible, comprenant un réseau de transport par pipeline, par train et par camion. La région de Prince George est un importateur net de produits raffinés et, par son emplacement dans la région, la raffinerie est un élément essentiel de l'infrastructure qui présente un avantage logistique important pour répondre à la demande dans le centre et le nord de la Colombie-Britannique.

Les travaux de révision réalisés au deuxième trimestre ont permis à la PGR d'enregistrer une solide performance opérationnelle au cours du troisième trimestre de 2023, grâce à un débit record de 12 756 b/j, lequel est supérieur à sa capacité nominale. Au cours du troisième trimestre de 2023, le débit a augmenté de 8 % par rapport au troisième trimestre de 2022. Les travaux de révision à la PGR suivent actuellement un cycle de quatre ans, et la prochaine interruption est prévue au deuxième trimestre de 2027.

1. Mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Le débit quotidien et les rendements des produits raffinés de Tidewater à la PGR s'établissent comme suit :



Les marges de raffinage de Tidewater découlent en grande partie des prix des marchandises, particulièrement du coût du pétrole brut utilisé comme charge d'alimentation et des autres matières premières, ainsi que des prix du marché pour les produits raffinés. La marge de raffinage de Prince George s'est établie en moyenne à 87 \$/b au cours du troisième trimestre, soit une hausse de 2 % par rapport au deuxième trimestre de 2023. L'augmentation de la marge de raffinage de Prince George est principalement attribuable à la hausse des prix du diesel. Conformément à la variation de la marge de raffinage de Prince George, plus particulièrement en ce qui a trait aux prix du diesel, la PGR a réalisé des marges plus élevées sur le diesel par rapport au deuxième trimestre de 2023. Au troisième trimestre de 2023, les volumes de ventes d'essence et de diesel ont augmenté par rapport au trimestre précédent, mais ils ont diminué par rapport au troisième trimestre de 2022.

Usine à gaz naturel de Pipestone

L'usine à gaz naturel de Pipestone est conçue pour traiter jusqu'à 110 Mpi³/j de gaz naturel corrosif. L'usine à gaz naturel de Pipestone comprend deux puits d'injection de gaz acide, un puits de rejet d'eau salée et des pipelines de gaz commercialisable qui sont directement raccordés à l'installation de stockage de gaz naturel de Dimsdale, ainsi qu'aux réseaux de pipelines d'Alliance et de NGTL. L'installation est également raccordée par pipeline aux systèmes de collecte de liquides de Pembina pour les flux de liquides de C2+ et de C5+.

Le 31 août 2023, Tidewater a annoncé qu'elle avait conclu une entente avec AltaGas visant la vente de son usine à gaz naturel de Pipestone et le projet d'expansion de Pipestone (collectivement, « Pipestone »), le partenariat Pipestone qui détient l'installation de stockage de gaz naturel de Dimsdale, ainsi que les infrastructures de collecte et les autres infrastructures connexes, pour une contrepartie totale de 650 M\$, sous réserve des conditions de clôture habituelles.

La contrepartie sera versée sous forme d'un montant en trésorerie de 325 M\$ et de 12 466 437 actions ordinaires d'AltaGas, ce qui correspond à un montant d'environ 325 M\$ selon le cours de l'action d'AltaGas de 26,07 \$. Les actifs cédés dans le cadre de la transaction comptent pour 55 M\$ à 60 M\$ du BAIIA ajusté normalisé de 2023 de Tidewater.

La transaction a été approuvée à l'unanimité par les conseils d'administration de Tidewater Midstream et d'AltaGas, et toutes les approbations réglementaires significatives ont été obtenues après l'annonce de la transaction, qui devrait être conclue au quatrième trimestre de 2023, sous réserve du respect de toutes les conditions de clôture habituelles.

Au cours du troisième trimestre de 2023, l'usine à gaz naturel de Pipestone a traité des volumes de 95 Mpi³/j, ce qui représente une augmentation de 34 % par rapport au troisième trimestre de 2022 et une baisse de 2 % par rapport au deuxième trimestre de 2023. Au troisième trimestre de 2023, la disponibilité de l'installation s'est établie en moyenne à 85 %, soit une hausse de 18 % par rapport au troisième trimestre de 2022 et une baisse de 6 % par rapport au deuxième trimestre de 2023. L'augmentation de la disponibilité de l'installation et des volumes traités par rapport au troisième trimestre de 2022 est principalement attribuable aux travaux de révision importants réalisés au second semestre de 2022. La diminution de la disponibilité de l'installation et des volumes traités par rapport au deuxième trimestre de 2023 est principalement attribuable aux températures élevées enregistrées au troisième trimestre.

Complexe et installation de fractionnement Brazeau River

Le BRC offre une gamme complète de services aux producteurs, y compris une capacité de traitement du gaz naturel de coupe lourde de 180 Mpi³/j, les raccordements de canalisation de LGN et de condensat, la capacité de fractionnement des LGN, les installations de chargement et de déchargement par camion, les installations de stockage du gaz naturel physiques et deux raccordements pour le transport du gaz naturel.

La capacité de l'installation de traitement du gaz du BRC s'est établie à 155 Mpi³/j au troisième trimestre de 2023, comparativement à 156 Mpi³/j au troisième trimestre de 2022. Le taux d'utilisation moyen de l'installation de fractionnement Brazeau River s'est établi à 87 % au troisième trimestre de 2023, comparativement à 74 % au troisième trimestre de 2022.

Au cours du troisième trimestre de 2023, le débit et le taux d'utilisation aux installations de traitement et de fractionnement du gaz du BRC ont augmenté par rapport au deuxième trimestre de 2023, au cours duquel ils ont subi l'incidence des feux incontrôlés en Alberta ayant entraîné l'évacuation du complexe et l'interruption des principaux services publics.

Tidewater Renewables

Tidewater Renewables est une société de transition énergétique multidimensionnelle dont les activités sont axées sur la production de carburants à faible teneur en carbone, y compris le diesel renouvelable, le gaz naturel renouvelable et l'hydrogène renouvelable.

Tidewater Renewables a commencé à produire du diesel renouvelable le 22 octobre 2023 et, en date du 7 novembre 2023, elle avait commencé ses activités de production commerciale. À l'heure actuelle, le complexe DRHR produit environ 1 500 b/j de diesel pour temps froid conforme aux spécifications, et Tidewater Renewables s'emploie activement à augmenter la production de façon sécuritaire en vue d'atteindre la capacité nominale de 3 000 b/j de l'installation. Le retard du lancement des activités de production commerciale devrait faire augmenter les coûts bruts du projet d'environ 10 M\$. Le projet demeure toutefois attrayant sur le plan économique et devrait devenir rentable en deux à trois ans.

PROGRAMME DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les initiatives de croissance de Tidewater pour 2023 sont surtout axées sur l'achèvement du complexe DRHR de Tidewater Renewables, qui est situé à la PGR. Les investissements réalisés dans le cadre des travaux de révision planifiés effectués à la PGR au deuxième trimestre ont permis d'accroître la capacité du réacteur de rectification et de mettre à niveau les catalyseurs, ce qui a contribué à l'atteinte de volumes de débit records au cours du trimestre. Tidewater conservera une approche rigoureuse en matière d'affectation du capital dans l'avenir, et ses initiatives de croissance seront axées sur la mise en service fructueuse du complexe DRHR et la réalisation de projets d'optimisation rentables de petite envergure.

Tidewater s'attend toujours à ce que les investissements de maintien pour l'ensemble de l'exercice 2023 se situent dans la tranche supérieure de la fourchette des investissements de maintien déconsolidés annuels annoncés précédemment de 55 M\$ à 65 M\$.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Aperçu des résultats financiers

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
(en millions de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages)	2023	2022	2023	2022
Produits	582,1 \$	712,1 \$	1 705,3 \$	2 164,1 \$
Charges d'exploitation	535,8 \$	658,7 \$	1 576,7 \$	1 990,2 \$
Frais généraux et administratifs	12,3 \$	9,1 \$	32,1 \$	27,8 \$
Rémunération fondée sur des actions	3,8 \$	3,4 \$	11,7 \$	10,7 \$
Amortissement	25,9 \$	20,8 \$	70,5 \$	60,8 \$
Charges financières et autres	26,0 \$	17,3 \$	73,3 \$	51,3 \$
Profit réalisé sur les contrats dérivés	(5,3) \$	(13,0) \$	(23,2) \$	(37,5) \$
Perte (profit) latent sur les contrats dérivés	14,8 \$	38,7 \$	44,2 \$	(10,2) \$
Perte à la vente d'actifs	0,4 \$	7,2 \$	1,3 \$	9,4 \$
Bénéfice lié aux placements mis en équivalence	(1,7) \$	(4,0) \$	(7,4) \$	(2,4) \$
Coûts de transaction	2,8 \$	2,9 \$	4,5 \$	3,7 \$
(Économie) charge d'impôt différé	(7,8) \$	(7,0) \$	(17,8) \$	16,5 \$
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires	(22,9) \$	(18,8) \$	(54,1) \$	38,5 \$
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires par action – de base	(0,05) \$	(0,05) \$	(0,13) \$	0,11 \$
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires par action – dilué	(0,05) \$	(0,05) \$	(0,13) \$	0,09 \$
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	61,4 \$	67,0 \$	142,7 \$	176,2 \$
Total des actions ordinaires en circulation (en millions)	426,2	422,8	426,2	422,8
Total de l'actif consolidé	2 277,0 \$	2 175,9 \$	2 277,0 \$	2 175,9 \$
Ratio de distribution ¹	215 %	46 %	(45) %	18 %

1. Le ratio de distribution est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Aperçu des résultats

Marge brute par catégorie de produits

(en millions de dollars canadiens)

Trimestre clos le 30 septembre 2023	Activités intermédiaires	Activités en aval	Commercialisation et autres	Total
Produits provenant de clients externes	57,2 \$	226,6 \$	298,3 \$	582,1 \$
Charges d'exploitation liées aux fournisseurs externes	28,6	197,3	309,9	535,8
Marge brute	28,6 \$	29,3 \$	(11,6) \$	46,3 \$

Trimestre clos le 30 septembre 2022	Activités intermédiaires	Activités en aval	Commercialisation et autres	Total
Produits provenant de clients externes	62,2 \$	280,8 \$	369,1 \$	712,1 \$
Charges d'exploitation liées aux fournisseurs externes	37,3	242,3	379,1	658,7
Marge brute	24,9 \$	38,5 \$	(10,0) \$	53,4 \$

(en millions de dollars canadiens)

Période de neuf mois close le 30 septembre 2023	Activités intermédiaires	Activités en aval	Commercialisation et autres	Total
Produits provenant de clients externes	181,6 \$	589,1 \$	934,6 \$	1 705,3 \$
Charges d'exploitation liées aux fournisseurs externes	93,8	527,1	955,8	1 576,7
Marge brute	87,8 \$	62,0 \$	(21,2) \$	128,6 \$

Période de neuf mois close le 30 septembre 2022	Activités intermédiaires	Activités en aval	Commercialisation et autres	Total
Produits provenant de clients externes	177,1 \$	752,9 \$	1 234,1 \$	2 164,1 \$
Charges d'exploitation liées aux fournisseurs externes	100,3	640,7	1 249,2	1 990,2
Marge brute	76,8 \$	112,2 \$	(15,1) \$	173,9 \$

Produits et charges d'exploitation

Les produits ont diminué de 18 % pour s'établir à 582,1 M\$ au troisième trimestre, comparativement à 712,1 M\$ pour la période correspondante de 2022. La baisse des volumes de ventes d'essence et de diesel ainsi que la diminution des prix des marchandises ont contribué à la baisse des produits de la PGR. La baisse des produits tirés du traitement et de la commercialisation du gaz naturel s'explique en grande partie par la diminution des prix des marchandises et la baisse des volumes de débit des usines à gaz du BRC et de Ram River, contrebalancées en partie par l'augmentation des volumes traités à l'usine à gaz naturel de Pipestone.

Les volumes de débit nets aux installations d'extraction et de traitement du gaz naturel de Tidewater se sont établis en moyenne à 362 Mpi³/j au troisième trimestre de 2023, en baisse de 4 % par rapport à 376 Mpi³/j à la période correspondante de 2022.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, Tidewater a généré des produits de 1 705,3 M\$, soit une baisse de 458,8 M\$, ou 21 %, par rapport à la période correspondante de 2022. La diminution est en grande partie attribuable à la baisse du volume de ventes d'essence et de diesel découlant des travaux de révision planifiés qui se sont échelonnés sur six semaines à la PGR, ainsi qu'à la diminution des prix des marchandises. La baisse des volumes de débit nets aux installations de traitement du gaz naturel, lesquels se sont établis en moyenne à 381 Mpi³/j pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, soit une diminution de 4 % par rapport à 395 Mpi³/j pour l'exercice comparatif, a également contribué à la diminution des produits.

Les charges d'exploitation ont diminué de 18 % au cours du trimestre clos le 30 septembre 2023 pour s'établir à 535,8 M\$, comparativement à 658,7 M\$ au troisième trimestre de 2022, principalement en raison de la baisse des prix des marchandises aux fins de commercialisation et d'extraction aux installations de la Société. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, les charges d'exploitation se sont chiffrées à 1 576,7 M\$, soit une baisse de 21 % par rapport à 1 990,2 M\$ à la période correspondante de 2022. La diminution est principalement attribuable à la baisse du coût des charges d'alimentation découlant des travaux de révision à la PGR, aux activités limitées en mai au BRC en raison des feux incontrôlés et à la baisse des prix des marchandises aux fins de commercialisation et d'extraction aux installations de la Société.

Frais généraux et administratifs

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, les frais généraux et administratifs se sont élevés à 12,3 M\$ et à 32,1 M\$, respectivement, comparativement à 9,1 M\$ et à 27,8 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022, respectivement. L'augmentation pour les deux périodes est en grande partie attribuable aux coûts de rémunération liés aux changements au sein de la haute direction au cours du trimestre considéré. L'augmentation pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023 est également attribuable à la hausse des coûts liés aux employés, Tidewater Renewables se préparant à exercer ses activités au sein du complexe DRHR.

Rémunération fondée sur des actions

Les coûts au titre de la rémunération fondée sur des actions ont augmenté de 0,4 M\$ pour s'établir à 3,8 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, comparativement à 3,4 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022. L'augmentation est principalement attribuable à l'acquisition accélérée des droits sur les attributions au titre du régime incitatif à long terme relativement aux changements survenus au sein de la haute direction au cours du trimestre considéré. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, la charge de rémunération fondée sur des actions s'est élevée à 11,7 M\$, comparativement à 10,7 M\$ pour la période correspondante de 2022. L'augmentation est principalement attribuable à l'acquisition accélérée des droits au cours du trimestre considéré tel qu'il est mentionné ci-dessus, au calendrier des attributions incitatives à long terme octroyées aux employés et à la hausse des attributions d'actions émises par Tidewater Renewables.

Amortissement

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, la dotation à l'amortissement s'est élevée à 25,9 M\$ et à 70,5 M\$, respectivement, comparativement à 20,8 M\$ et à 60,8 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022, respectivement. L'augmentation pour les deux périodes est attribuable à l'amortissement des coûts des travaux de révision à la PGR au deuxième trimestre de 2023, ainsi qu'aux coûts des travaux de révision à l'usine à gaz naturel de Pipestone, à l'usine à gaz de Ram River et au BRC aux deuxième et troisième trimestres de 2022.

Charges financières et autres

Les charges financières et autres se sont élevées à 26,0 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, comparativement à 17,3 M\$ pour la période correspondante de 2022. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, les charges financières et autres se sont chiffrées à 73,3 M\$, en hausse par rapport à 51,3 M\$ pour la période correspondante de 2022. L'augmentation au cours des deux périodes est principalement attribuable aux prélèvements effectués sur la facilité de crédit de premier rang de Tidewater Midstream afin de financer les projets d'investissement, à l'augmentation du montant prélevé sur la facilité de crédit de premier rang de Tidewater Renewables et sur la facilité d'emprunt à terme pour financer la construction et la mise en service du complexe DRHR, ainsi qu'à la hausse des taux d'intérêt variables sur toutes les facilités.

Profit réalisé sur les contrats dérivés

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, le profit réalisé sur les contrats dérivés s'est chiffré à 5,3 M\$, comparativement à 13,0 M\$ pour la période correspondante de 2022. Les profits réalisés au cours du troisième trimestre de 2023 ont principalement trait au règlement de couvertures de pétrole brut et de l'huile végétale. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, le profit réalisé sur les contrats dérivés s'est chiffré à 23,2 M\$, comparativement à 37,5 M\$ pour la période correspondante de 2022. Les profits réalisés pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023 découlent principalement du règlement de couvertures de l'électricité, de taux d'intérêt, de l'huile végétale et de pétrole brut.

Perte (profit) latent sur les contrats dérivés

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, la perte latente sans effet de trésorerie sur les contrats dérivés s'est établie à 14,8 M\$, comparativement à une perte latente de 38,7 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, la Société a subi une perte latente sans effet de trésorerie sur les contrats dérivés de 44,2 M\$, comparativement à un profit latent sans effet de trésorerie de 10,2 M\$ pour la période correspondante de 2022. La variation pour les deux périodes est principalement attribuable à la volatilité des contrats dérivés liés à l'huile végétale utilisés pour gérer le risque sur marchandises lié aux activités de traitement conjoint et de diesel renouvelable de Tidewater Renewables. La perte latente sur les dérivés sur marchandises pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023 a été partiellement contrebalancée par un profit latent sans effet de trésorerie comptabilisé à la réévaluation du passif lié aux bons de souscription à la juste valeur. Le profit à la réévaluation découle principalement de la baisse du cours de clôture de l'action de Tidewater Renewables au 30 septembre 2023, par rapport au 31 décembre 2022.

Perte à la vente d'actifs

Au cours du troisième trimestre de 2023, la Société a cédé certains actifs secondaires, ce qui s'est traduit par une perte de 0,4 M\$.

Bénéfice lié aux placements mis en équivalence

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, le bénéfice lié aux placements mis en équivalence s'est chiffré à 1,7 M\$, comparativement à 4,0 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022. La diminution s'explique par le bénéfice plus élevé enregistré au troisième trimestre de 2022 sur le placement dans Tidewater Pipestone Infrastructure LP et le placement de Tidewater Renewables dans Rimrock Cattle Company Ltd. Le bénéfice lié aux placements mis en équivalence pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023 s'est établi à 7,4 M\$, comparativement à 2,4 M\$ pour la période correspondante de 2022. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du volume de stockage et des prix visés par des contrats à Tidewater Pipestone Infrastructure LP au cours du deuxième trimestre de 2023.

(Économie) charge d'impôt différé

L'économie d'impôt différé s'est établie à 7,8 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, soit un montant relativement stable par rapport à l'économie d'impôt différé de 7,0 M\$ pour la période correspondante de 2022. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, l'économie d'impôt différé s'est établie à 17,8 M\$, comparativement à une charge de 16,5 M\$ pour la période correspondante de 2022. L'économie d'impôt différé pour les deux périodes considérées découle de la perte nette avant impôt, par rapport à une perte nette avant impôt pour le trimestre clos le 30 septembre 2022 et à un bénéfice net avant impôt pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022.

(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2023, Tidewater a généré une perte nette attribuable aux actionnaires de 22,9 M\$, comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de 18,8 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022. La diminution s'explique principalement par la baisse du volume de ventes d'essence et de diesel à la PGR, la diminution des marges sur le diesel, l'augmentation des taux d'emprunt et des soldes de la dette, les coûts de rémunération liés aux changements survenus au sein de la haute direction et la diminution du bénéfice lié aux placements mis en équivalence, facteurs partiellement contrebalancés par les variations favorables des contrats dérivés. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, Tidewater a généré une perte nette attribuable aux actionnaires de 54,1 M\$, comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 38,5 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022. La diminution s'explique principalement par la baisse du volume de ventes d'essence et de diesel découlant des travaux de révision planifiés qui se sont échelonnés sur six semaines à la PGR au cours du deuxième trimestre de 2023, la diminution des marges sur les produits découlant de la baisse des prix des marchandises, l'augmentation des taux d'emprunt et des soldes de la dette, ainsi que les variations défavorables des contrats dérivés, facteurs contrebalancés en partie par la hausse du produit sur les placements en actions et par l'économie d'impôt différé comptabilisée au cours de la période considérée.

Dépenses d'investissement

Le tableau suivant présente les investissements de croissance et les investissements de maintien pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2023 et 2022.

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
(en millions de dollars canadiens)	2023	2022	2023	2022
Investissements de croissance ¹	33,6 \$	66,7 \$	179,9 \$	196,7 \$
Investissements de maintien ¹	5,7	22,7	61,5	42,1
Total des dépenses d'investissement	39,3 \$	89,4 \$	241,4 \$	238,8 \$
Crédits d'émission pour l'investissement accordés ²	(3,8) \$	– \$	(82,4) \$	(34,3) \$

1. Mesures financières supplémentaires. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, des crédits d'émission pour l'investissement de 3,8 M\$ et de 101,2 M\$ ont été monétisés, respectivement.

Investissements de croissance

Les investissements de croissance consolidés pour le troisième trimestre de 2023 se sont chiffrés à 33,6 M\$, comparativement à 66,7 M\$ pour le troisième trimestre de 2022. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, les investissements de croissance se sont chiffrés à 179,9 M\$, comparativement à 196,7 M\$ pour la période correspondante de 2022. Les investissements de croissance au cours des deux périodes sont principalement attribuables à la construction et à la mise en service du complexe DRHR de Tidewater Renewables. Ces coûts ont été partiellement contrebalancés par les fonds reçus à la vente de crédits d'émission et par les subventions publiques reçues. De l'information additionnelle sur le complexe DRHR est présentée à la rubrique « **Mise à jour concernant la Société et perspectives** » du présent rapport de gestion. Le reste des investissements de croissance effectués par Tidewater Midstream au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023 visait des mises à niveau des catalyseurs du réacteur de rectification à la PGR et d'autres projets d'optimisation de petite envergure.

Investissements de maintien

Tidewater accorde une grande importance à l'entretien de ses actifs afin d'offrir des services sécuritaires et fiables à ses clients. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, les investissements de maintien se sont établis à 5,7 M\$ et à 61,5 M\$, respectivement. La diminution de 17,0 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023 découle des travaux de révision planifiés à l'usine à gaz naturel de Pipestone au cours du troisième trimestre de 2022. L'augmentation de 19,4 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023 est principalement attribuable aux travaux de révision planifiés à la PGR au cours du deuxième trimestre de 2023, contrebalancés en partie par les coûts des travaux de révision au BRC, à l'usine à gaz de Ram River et à l'usine à gaz naturel de Pipestone engagés au cours des deuxième et troisième trimestres de 2022.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les tableaux suivants présentent un sommaire des résultats trimestriels de Tidewater pour les huit derniers trimestres.

<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)</i>	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022
Produits	582,1 \$	508,7 \$	614,5 \$	711,1 \$
Perte nette attribuable aux actionnaires	(22,9)	(6,4)	(24,8)	(30,0)
Perte nette attribuable aux actionnaires par action – de base	(0,05)	(0,02)	(0,06)	(0,07)
Perte nette attribuable aux actionnaires par action – diluée	(0,05)	(0,02)	(0,06)	(0,07)
BALIA ajusté consolidé ¹	48,6 \$	44,0 \$	48,9 \$	60,4 \$

1. Mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)</i>	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021
Produits	712,1 \$	793,6 \$	658,4 \$	534,6 \$
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires	(18,8)	16,1	41,2	(3,0)
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires par action – de base	(0,05)	0,05	0,12	(0,01)
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires par action – dilué	(0,05)	0,04	0,10	(0,01)
BALIA ajusté consolidé ¹	62,1 \$	69,9 \$	57,4 \$	53,9 \$

1. Mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Sources de liquidités

Les besoins principaux de la Société au chapitre de la situation de trésorerie et des sources de financement visent à financer les dépenses d'investissement continues, les occasions de croissance futures, les paiements d'intérêts, le fonds de roulement et le versement d'un dividende stable.

Tidewater s'attend à ce que les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation, dont une partie est tirée des contrats fondés sur des honoraires, les flux de trésorerie découlant des projets de croissance, les liquidités disponibles en vertu de ses facilités de crédit de premier rang et les autres sources de financement soient suffisants pour satisfaire à ses obligations et à ses engagements financiers, et à ce qu'ils lui fournissent un financement suffisant aux fins des dépenses d'investissement prévues. La situation financière actuelle de la Société offre une souplesse financière et des ressources suffisantes pour gérer ses besoins en liquidités. Par conséquent, à court terme, la Société s'attend à maintenir des sources de liquidités suffisantes pour financer ses activités courantes, ses obligations au titre du service de la dette, ses versements de dividendes et ses besoins en fonds de roulement.

Les dépenses réelles engagées par la Société pourraient varier en raison de divers facteurs, y compris, entre autres variables, la disponibilité du matériel et du personnel, les dépenses imprévues, les retards en ce qui a trait à l'obtention des approbations réglementaires nécessaires, des permis et des licences, ainsi que les succès enregistrés par la Société en ce qui concerne ses activités de développement des affaires.

Le tableau suivant présente un sommaire des facilités de crédit et de la dette en cours de Tidewater au 30 septembre 2023.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Date d'échéance	Taux	Montant de la facilité	Montant prélevé
Facilité de crédit de premier rang de Tidewater Midstream	10 février 2026	variable	550,0 \$	547,2 \$
Déventures convertibles	30 septembre 2024	fixe	75,0	75,0
Total pour Tidewater Midstream			625,0 \$	622,2 \$
Facilité de crédit de premier rang de Tidewater Renewables	18 août 2024	variable	175,0	159,4
Facilité d'emprunt à terme de Tidewater Renewables	24 octobre 2027	variable	175,0	175,0
Total pour Tidewater Renewables			350,0 \$	334,4 \$
Données consolidées de Tidewater			975,0 \$	956,6 \$

Tidewater Midstream et Tidewater Renewables ont chacune une facilité de crédit renouvelable (chacune, une « facilité de crédit de premier rang » et, ensemble, les « facilités de crédit de premier rang ») auprès d'un consortium de banques. Les facilités de crédit de premier rang de la Société sont utilisées pour financer le fonds de roulement, les dépenses d'investissement et les acquisitions, ainsi que pour d'autres besoins généraux de l'entreprise.

Le 15 février 2023, la facilité de crédit de premier rang de Tidewater Midstream a été modifiée afin de proroger la date d'échéance au 10 février 2026. De plus, pour la période allant du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024, l'exigence de maintenir un montant disponible d'au moins 50 M\$ en vertu de la facilité de crédit de premier rang de Tidewater Midstream a été supprimée.

Le 29 septembre 2023, la facilité de crédit de premier rang de Tidewater Midstream a été modifiée afin d'assouplir la clause restrictive financière relative au ratio de la dette de premier rang prioritaire déconsolidée sur le BAIIA ajusté et de faire passer ce ratio de 3,5 à 4,0 au 30 septembre 2023.

Après la fin du trimestre, le 17 octobre 2023, la facilité de crédit de premier rang de Tidewater Midstream a été modifiée de nouveau afin d'assouplir la clause restrictive financière relative au ratio de la dette de premier rang prioritaire sur le BAIIA ajusté jusqu'au 31 décembre 2023, et de ramener le ratio à 3,5 pour les périodes ultérieures. La modification comprend également l'augmentation de la facilité d'un montant de 50 M\$, ce qui porte la capacité d'emprunt à 600 M\$. Un montant de 30 M\$ de cette augmentation de 50 M\$ est réservé à l'acquisition de la participation restante dans le partenariat Pipestone afin de faciliter la transaction. Les lecteurs sont priés de se reporter à la note 3, *Actifs détenus en vue de la vente* des états financiers au 30 septembre 2023 pour obtenir de plus amples renseignements sur la transaction.

Le 24 octobre 2022, Tidewater Renewables a annoncé la conclusion d'une facilité de crédit de second rang assortie d'une garantie de premier rang d'une durée de cinq ans (la « facilité d'emprunt à terme »), d'une valeur nominale de 150,0 M\$, par l'intermédiaire d'une caisse de retraite de l'Alberta. La facilité d'emprunt à terme a été émise parallèlement à 3,4 millions de bons de souscription, ce qui confère au porteur le droit d'acheter une action ordinaire de Tidewater Renewables pour une durée de cinq ans.

Le 10 mai 2023, la facilité d'emprunt à terme a été modifiée, et un montant additionnel de 25,0 M\$ a été avancé (la « capacité d'emprunt additionnelle »). La facilité de crédit de premier rang de Tidewater Renewables a également été modifiée afin d'augmenter temporairement le montant de 25,0 M\$.

La capacité d’emprunt additionnelle de 25,0 M\$ arrivera à échéance le 18 août 2024, et elle sera prorogée jusqu’au 18 août 2025 au plus tard, en cas de prorogation de la facilité de crédit de premier rang de Tidewater Renewables. La capacité d’emprunt additionnelle de 25,0 M\$ est également remboursable en versements trimestriels variables, à condition que le montant total non prélevé disponible en vertu de la facilité de crédit de premier rang de Tidewater Renewables dépasse 50,0 M\$. Les remboursements variables sont fondés sur une partie des flux de trésorerie ajustés de Tidewater Renewables. La capacité d’emprunt additionnelle peut être remboursée au gré de Tidewater Renewables, sans pénalité.

Le 12 juin 2023, la facilité de crédit de premier rang de Tidewater Renewables a été modifiée de nouveau afin de permettre l’accès à une disposition accordéon de 25,0 M\$ et d’annuler l’augmentation temporaire de 25,0 M\$ du montant disponible. Les modifications annulent également les clauses restrictives financières trimestrielles au 30 juin 2023 et au 30 septembre 2023. Cette « période de renonciation » se termine le 31 décembre 2023, date à laquelle Tidewater Renewables devra respecter certaines clauses restrictives financières sur une base annualisée.

Au cours de la période de renonciation, la facilité d’emprunt à terme porte intérêt au taux annuel de 9,5 %. Après la période de renonciation, le taux d’intérêt de base est ramené à 6,5 % pour le montant en capital initial et demeure à 9,5 % pour tout montant impayé en vertu de la capacité d’emprunt additionnelle. La capacité d’emprunt additionnelle de 25,0 M\$ est remboursable en versements trimestriels variables, à condition que le montant total non prélevé disponible en vertu de la facilité de crédit de premier rang de Tidewater Renewables dépasse 50,0 M\$. Les remboursements variables sont fondés sur une partie des flux de trésorerie ajustés de Tidewater Renewables.

La Société n’a conclu aucun arrangement hors bilan qui a eu ou qui est raisonnablement susceptible d’avoir une incidence actuelle ou future sur la performance financière de la Société. Les facilités de crédit détenues par les entités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de Tidewater sont sans recours contre Tidewater Midstream et Tidewater Renewables.

À l’occasion, la Société fournit des lettres de crédit relativement à des transactions pour lesquelles la contrepartie exige une telle garantie. Au 30 septembre 2023, la Société avait fourni des lettres de crédit d’un montant de 65,2 M\$ afin de faciliter les transactions commerciales avec des tiers et de respecter les exigences réglementaires. Les lettres de crédit sont émises en vertu de facilités distinctes des facilités de crédit de premier rang.

Clauses restrictives financières

Le tableau suivant présente la liste des clauses restrictives financières déconsolidées de Tidewater Midstream au 30 septembre 2023.

	Ratio	30 septembre 2023
Dette déconsolidée sur le BAIIA ajusté	Maximum 4,50:1	3,89
Dette de premier rang prioritaire déconsolidée sur le BAIIA ajusté	Maximum 4,00:1	3,89
Couverture des intérêts par le BAIIA ajusté	Minimum 2,50:1	2,87

Tidewater Midstream doit respecter chaque trimestre certaines clauses restrictives financières déconsolidées. Ces ratios, dont les calculs sont fondés sur des définitions précises comprises dans les ententes régissant la facilité de crédit de premier rang de Tidewater Midstream, ne sont pas conformes aux PCGR et ne peuvent être facilement calculés en se référant aux états financiers consolidés de la Société. Les débentures convertibles de Tidewater Midstream sont exclues des calculs des clauses restrictives. Au 30 septembre 2023, Tidewater Midstream respectait ses clauses restrictives financières.

Les clauses restrictives financières de Tidewater Renewables font l'objet d'une renonciation jusqu'au 30 septembre 2023 inclusivement. La « période de renonciation » se termine le 31 décembre 2023, date à laquelle Tidewater Renewables devra respecter certaines clauses restrictives financières sur une base annualisée. Tidewater Renewables peut, à son gré, mettre fin à la période de renonciation plus tôt, la période de calcul sur une base annuelle commençant à la fin de la période de renonciation. Les ratios prévus par les clauses restrictives financières, dont les calculs sont fondés sur des définitions précises comprises dans les ententes régissant la facilité de crédit de premier rang de Tidewater Renewables et la facilité d'emprunt à terme, ne sont pas conformes aux PCGR et ne peuvent être facilement calculés en se référant aux états financiers de la Société.

Les clauses restrictives financières annualisées à venir vont comme suit :

	31 décembre 2023	Par la suite
Dette de Tidewater Renewables sur le BAIIA ajusté	Maximum 5,50:1	Maximum 4,00:1
Dette de premier rang prioritaire de Tidewater Renewables sur le BAIIA ajusté	Maximum 3,50:1	Maximum 3,00:1
Couverture des intérêts par le BAIIA ajusté	Minimum 2,00:1	Minimum 2,50:1

Notation

Le 30 septembre 2023, Standard & Poor's (« S&P ») a attribué à Tidewater la notation B avec une perspective stable. Après la fin du trimestre, le 17 octobre 2023, S&P a confirmé la notation B de la Société et a mis Tidewater sous surveillance avec perspectives évolutives en attendant la clôture de la transaction avec AltaGas.

La notation est fondée sur la solidité financière de Tidewater ainsi que sur des facteurs qui échappent entièrement au contrôle de la Société, y compris les conditions qui touchent le secteur de l'énergie et l'économie. La capacité de la Société à accéder à des titres d'emprunt non garantis de premier rang sur les marchés financiers dépend, en partie, de sa notation. Les notations visent à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité du crédit d'une émission de titres. Rien ne garantit que la notation sera maintenue pour une période donnée ou qu'elle ne sera pas révisée ou retirée entièrement par l'agence de notation.

La notation attribuée par l'agence de notation n'est pas une recommandation d'acheter, de détenir ou de vendre des titres de Tidewater, pas plus qu'elle ne se veut un commentaire sur le cours ou la pertinence de ces titres pour un investisseur en particulier.

Sommaire des flux de trésorerie

Le tableau suivant présente les sources de financement de la Société et l'affectation des fonds pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2023 et 2022.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>				
	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre		30 septembre	
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux)	2023	2022	2023	2022
Activités d'exploitation	61,4 \$	67,0 \$	142,7 \$	176,2 \$
Activités de financement	9,4 \$	(18,5) \$	85,7 \$	(32,9) \$
Activités d'investissement	(90,3) \$	(55,4) \$	(241,8) \$	(146,5) \$

Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 61,4 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, comparativement à 67,0 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, principalement en raison du bénéfice d'exploitation plus élevé enregistré au troisième trimestre de 2022 et des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 142,7 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, comparativement à 176,2 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022. La variation pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023 est principalement attribuable aux travaux de révision planifiés qui se sont échelonnés sur six semaines à la PGR au deuxième trimestre de 2023, au bénéfice d'exploitation plus élevé enregistré en 2022, ainsi qu'aux variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation fluctuent d'un trimestre à l'autre en raison des stocks achetés à la PGR, du prix auquel les stocks sont achetés et vendus et de la demande saisonnière.

Les prix des marchandises et les stocks de la PGR fluctuent d'une période à l'autre et, par conséquent, les besoins en fonds de roulement fluctuent également en fonction des prix des marchandises et de la demande.

Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, les flux de trésorerie nets provenant des activités de financement se sont établis à 9,4 M\$, comparativement à des flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement de 18,5 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, les flux de trésorerie nets provenant des activités de financement se sont établis à 85,7 M\$, comparativement à des flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement de 32,9 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022. Les flux de trésorerie provenant des activités de financement pour la période considérée sont principalement attribuables aux prélèvements effectués sur les facilités d'emprunt de la Société pour financer les dépenses d'investissement, tandis que les flux de trésorerie affectés aux activités de financement au cours de la période comparative étaient en grande partie attribuables au remboursement des billets non garantis de premier rang de 125 M\$.

La Société continue de verser des dividendes trimestriels de 0,01 \$ par action ordinaire.

Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 90,3 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, comparativement à 55,4 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, principalement en raison des dépenses visant le complexe DRHR et des variations du fonds de roulement hors trésorerie liées aux activités d'investissement, contrebalancées en partie par les dépenses liées aux travaux de révision planifiés à l'usine à gaz naturel de Pipestone au troisième trimestre de 2022. Les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont établis à 241,8 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, comparativement à 146,5 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022. L'augmentation est principalement attribuable aux dépenses liées aux travaux de révision planifiés à la PGR au deuxième trimestre, à la construction du complexe DRHR de Tidewater Renewables et aux variations du fonds de roulement hors trésorerie liées aux activités d'investissement, facteurs contrebalancés en partie par le produit en trésorerie reçu à la vente de crédits d'émission pour l'investissement.

OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Au 30 septembre 2023, les obligations contractuelles et les engagements de la Société, y compris ceux comptabilisés à titre de contrats de location, s'établissaient comme suit :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Moins de 1 an	Plus de 1 an, mais 5 ans au plus	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer ¹	378,1 \$	– \$	– \$	378,1 \$
Dividendes à payer	4,3	–	–	4,3
Contrats dérivés	23,6	22,5	–	46,1
Passif lié aux bons de souscription	4,3	–	–	4,3
Obligations locatives et autres ^{2, 6}	39,3	28,8	0,8	68,9
Dette bancaire ³	159,4	547,2	–	706,6
Emprunt à terme ³	25,0	150,0	–	175,0
Intérêts sur les débentures convertibles ⁴	4,1	–	–	4,1
Remboursement de débentures convertibles ³	75,0	–	–	75,0
Contrats de transport fermes ^{5, 7}	24,2	94,5	29,7	148,4
Total	737,3 \$	843,0 \$	30,5 \$	1 610,8 \$

1. Les créditeurs et charges à payer comprennent une obligation de 24,8 M\$ (31 décembre 2022 – 24,8 M\$) garantie par les stocks de pétrole brut et de produits raffinés. Le taux d'intérêt en vigueur est de 8 % par année, et la prochaine date de renouvellement est en janvier 2024.
2. Les montants représentent les paiements en trésorerie non actualisés prévus liés aux obligations locatives et autres.
3. Les montants représentent uniquement le capital non actualisé et excluent les intérêts courus.
4. Paiements d'intérêts fixes sur les débentures convertibles. Les débentures convertibles viennent à échéance le 30 septembre 2024.
5. Les contrats de transport fermes sont présentés compte non tenu des recouvrements de coûts d'exploitation transférés aux clients.
6. Compte non tenu des paiements de loyers non actualisés liés aux actifs de 111,3 M\$ détenus en vue de la vente par Pipestone.
7. Compte non tenu des engagements liés au transport relatifs aux actifs de 418,1 M\$ détenus en vue de la vente par Pipestone.

TITRES DE CAPITAUX PROPRES EN CIRCULATION

Au 7 novembre 2023, les actions ordinaires, les unités d'actions incessibles (les « UAI »), les unités d'actions différées (les « UAD ») et les options en circulation de Tidewater Midstream s'établissaient comme suit :

<i>(en millions)</i>	
Actions ordinaires	427,1
UAI	10,1
UAD	0,9
Options	11,0

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées interviennent dans le cours normal des activités et sont comptabilisées selon les taux en vigueur sur le marché.

La Société exploite, en vertu de contrats et sur la base du recouvrement des coûts, les actifs de stockage de gaz naturel liés à ses placements mis en équivalence. Les coûts liés à l'exploitation sous contrat sont engagés dans le cours normal des activités et ne sont pas comptabilisés à titre de produits ou de charges dans les états financiers de la Société, mais plutôt comme des recouvrements de coûts imputés comptabilisés dans les débiteurs.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, Tidewater n'a conclu aucune autre transaction avec des parties liées, sauf celles concernant des apports aux régimes incitatifs à long terme de Tidewater et à la rémunération des principaux dirigeants dans le cours normal de leur emploi.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de Tidewater comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les contrats dérivés, les placements, les créditeurs et charges à payer, les dividendes à payer, la dette bancaire, l'emprunt à terme et le passif lié aux débentures convertibles. Tidewater a recours à des stratégies et à des politiques de gestion des risques pour s'assurer que l'exposition aux risques de marché est conforme aux objectifs commerciaux et aux seuils de tolérance à l'égard du risque de la Société.

La plupart des débiteurs de Tidewater ont trait à des entités dans le secteur pétrolier et gazier, et ils sont assujettis aux risques de crédit habituels propres à ce secteur. Environ 50 % des flux de trésorerie de la Société proviennent de contreparties de première qualité. Tidewater évalue et surveille la santé financière de ses clients conformément à sa politique de crédit. Les garanties financières sont obtenues afin d'atténuer et de réduire le risque, et peuvent comprendre des lettres de crédit et des paiements anticipés.

En ce qui a trait aux contreparties relatives aux instruments financiers utilisés à des fins de couverture, la Société limite son risque de crédit en entretenant des relations d'affaires avec des marchés à terme réputés ou avec des institutions financières qui bénéficient de notations de première qualité, ainsi qu'en maintenant des politiques de crédit qui réduisent au minimum le risque de contrepartie global.

La Société conclut certains contrats dérivés financiers pour gérer les risques liés aux prix des marchandises et à la production d'électricité, ainsi que le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Ces instruments ne sont pas utilisés à des fins de spéculation. La Société n'a pas désigné ses contrats dérivés financiers comme des couvertures comptables efficaces, même si elle considère que tous les contrats relatifs aux marchandises et à la production d'électricité, de même que les contrats de taux d'intérêt et de change, constituent des couvertures économiques efficaces.

Les contrats dérivés sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées comme un profit latent ou une perte latente dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

FACTEURS DE RISQUE

La Société s'efforce continuellement d'atténuer l'incidence des risques sur ses activités; à cet effet, elle met en évidence tous les risques importants de manière à ce que ceux-ci soient gérés de façon appropriée. Les risques susceptibles de se répercuter sur les activités de Tidewater sont décrits dans la notice annuelle de la Société, dont la version électronique est publiée sous le profil de Tidewater, sur le site SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca. En outre, les risques financiers de la Société sont présentés dans les états financiers.

MÉTHODES COMPTABLES ET JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Les principales méthodes comptables de Tidewater sont présentées à la note 3 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Aucune nouvelle norme comptable ni aucune nouvelle modification aux normes existantes n'a été adoptée par Tidewater au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023.

Aux termes de certaines méthodes comptables, la direction doit prendre des décisions appropriées à l'égard de la formulation d'estimations et d'hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs, des passifs, des produits et des charges. La direction révisé ses estimations régulièrement. L'émergence de nouveaux renseignements et l'évolution des circonstances pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des estimations actuelles. Une analyse des estimations et jugements qu'utilise la Société est présentée à la note 2 des états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

ENVIRONNEMENT DE CONTRÔLE

Le chef de la direction et le chef des finances de la Société ont conçu, ou ont fait concevoir sous leur supervision, des contrôles et des procédures de communication de l'information et un contrôle interne à l'égard de l'information financière, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs. Ces contrôles et procédures sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information significative relative aux activités de Tidewater leur est communiquée en temps opportun, que l'information financière est fiable et que la préparation des états financiers aux fins de la publication de l'information financière est conforme aux normes IFRS.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, aucun changement ayant eu, ou susceptible d'avoir, une incidence significative sur les contrôles et procédures de communication de l'information ou le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société n'a été apporté.

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Tout au long du présent rapport de gestion et dans d'autres documents présentés par la Société, Tidewater utilise certaines mesures financières pour évaluer ses résultats et pour mesurer la performance globale. Les mesures et les ratios non conformes aux PCGR ont pour objet de fournir des renseignements supplémentaires utiles aux investisseurs et aux analystes. Certaines de ces mesures financières n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR; il est en conséquence peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entités.

Par conséquent, ces mesures ne devraient pas être considérées isolément ni comme un substitut des mesures de la performance conformes aux PCGR. Sauf indication contraire, ces mesures financières seront calculées et présentées sur une base comparable d'une période à l'autre. Des éléments d'ajustement donnés pourraient s'appliquer uniquement à certaines périodes.

Les mesures financières non conformes aux PCGR, les ratios non conformes aux PCGR, les mesures de gestion du capital et les mesures financières supplémentaires de la Société sont présentés ci-dessous.

Mesures financières non conformes aux PCGR

Les mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par la Société sont le BAIIA ajusté et les flux de trésorerie distribuables.

BAIIA ajusté consolidé et déconsolidé

Le BAIIA ajusté consolidé représente (la perte) le bénéfice avant les charges financières, l'impôt, l'amortissement, la rémunération fondée sur des actions, les profits et pertes latents sur les contrats dérivés, les coûts de transaction, les profits et les pertes à la vente d'actifs et les autres éléments considérés comme non récurrents, plus la quote-part du BAIIA de la Société au titre de ses placements mis en équivalence. Le BAIIA ajusté déconsolidé correspond au BAIIA ajusté consolidé moins la tranche du BAIIA ajusté consolidé attribuable à Tidewater Renewables.

Conformément aux normes IFRS, les participations de Tidewater dans des entreprises sous contrôle conjoint sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. En vertu de cette méthode, le bénéfice net des participations dans des entités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence est comptabilisé dans un poste distinct de l'état consolidé du résultat net et du résultat global. Les ajustements apportés au bénéfice net, tels qu'ils sont décrits ci-dessus, sont également apportés à la quote-part du bénéfice des participations dans des entités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

La direction utilise le BAIIA ajusté consolidé pour établir des objectifs, pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et des dépenses d'investissement, pour surveiller la conformité à l'égard des clauses restrictives et pour évaluer la performance. Outre l'utilisation qu'en fait la direction, Tidewater est aussi d'avis que le BAIIA ajusté consolidé est une mesure couramment utilisée par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs, les établissements de crédit et d'autres parties afin d'évaluer la performance financière de la Société et d'autres entreprises du secteur intermédiaire. La Société publie des indications concernant cette mesure clé. En conséquence, le BAIIA ajusté consolidé est présenté comme une mesure pertinente dans le rapport de gestion, afin d'aider les analystes et les lecteurs à évaluer la performance de la Société du point de vue de la direction. En plus du BAIIA ajusté consolidé, la direction examine le BAIIA ajusté déconsolidé afin de mettre en évidence la performance de la Société, en excluant la tranche du BAIIA ajusté consolidé attribuable à Tidewater Renewables. Les investisseurs sont avisés que le BAIIA ajusté consolidé et le BAIIA ajusté déconsolidé ne doivent pas être considérés comme des mesures de substitution (à la perte nette) au bénéfice net, aux flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation ou à d'autres mesures des résultats financiers établies conformément aux PCGR à titre d'indicateur de la performance de la Société, et qu'ils pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Le tableau suivant illustre le rapprochement (de la perte nette) du bénéfice net, la mesure conforme aux PCGR la plus semblable, et du BAIIA ajusté.

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre		30 septembre	
(en millions de dollars canadiens)	2023	2022	2023	2022
(Perte nette) bénéfice net	(24,9) \$	(22,0) \$	(60,6) \$	43,8 \$
(Économie) charge d'impôt différé	(7,8)	(7,0)	(17,8)	16,5
Amortissement	25,9	20,8	70,5	60,8
Charges financières et autres	26,0	17,3	73,3	51,3
Rémunération fondée sur des actions	3,8	3,4	11,7	10,7
Perte à la vente d'actifs	0,4	7,2	1,3	9,4
Perte (profit) latent sur les contrats dérivés	14,8	38,7	44,2	(10,2)
Coûts de transaction	2,8	2,9	4,5	3,7
Transactions non récurrentes	3,6	1,0	9,6	1,5
Ajustement de la quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence	4,0	(0,2)	4,8	1,9
BAIIA ajusté consolidé	48,6 \$	62,1 \$	141,5 \$	189,4 \$
Moins : BAIIA ajusté consolidé attribuable à Tidewater Renewables	(14,5)	(16,1)	(35,2)	(45,7)
BAIIA ajusté déconsolidé	34,1 \$	46,0 \$	106,3 \$	143,7 \$

Flux de trésorerie distribuables et flux de trésorerie distribuables déconsolidés attribuables aux actionnaires

Les flux de trésorerie distribuables représentent les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation compte non tenu des variations du fonds de roulement hors trésorerie plus les distributions en trésorerie provenant de placements, les coûts de transaction et les transactions non récurrentes, moins toute autre dépense nécessitant le recours aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Les flux de trésorerie distribuables de Tidewater Renewables, qui sont attribués aux actionnaires ne détenant pas le contrôle, sont également déduits. La direction est d'avis que les flux de trésorerie distribuables constituent une mesure utile pour les investisseurs lorsqu'ils évaluent le montant des flux de trésorerie générés dans le cours normal des activités, ainsi que pour évaluer le caractère adéquat de l'utilisation des flux de trésorerie générés à l'interne pour financer les dividendes.

Les variations du fonds de roulement hors trésorerie sont exclues du calcul des flux de trésorerie distribuables étant donné qu'elles découlent essentiellement de fluctuations saisonnières ou d'autres variations temporaires et sont habituellement financées à même la dette à court terme ou à l'aide des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Les coûts de transaction sont rajoutés, car ils peuvent varier considérablement en fonction des activités d'acquisition et de cession de la Société. Les transactions non récurrentes qui ne reflètent pas les activités courantes de Tidewater sont également exclues. Les paiements de loyers, les charges d'intérêts et les charges financières, ainsi que les investissements de maintien, y compris les travaux de révision, sont déduits puisqu'il s'agit de dépenses récurrentes continues qui sont financées au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

Les flux de trésorerie distribuables déconsolidés sont calculés en soustrayant de la tranche des flux de trésorerie distribuables de Tidewater Renewables qui est attribuée aux actionnaires de Tidewater les flux de trésorerie distribuables attribuables aux actionnaires.

Le tableau suivant illustre le rapprochement des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation, la mesure conforme aux PCGR la plus semblable, et des flux de trésorerie distribuables et des flux de trésorerie distribuables déconsolidés.

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
(en millions de dollars canadiens)	2023	2022	2023	2022
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	61,4 \$	67,0 \$	142,7 \$	176,2 \$
Ajouter (déduire) :				
Variations du fonds de roulement hors trésorerie liées aux activités d'exploitation	(30,0)	(13,7)	(38,0)	(0,4)
Coûts de transaction	2,8	2,9	4,5	3,7
Transactions non récurrentes	3,6	1,0	9,6	1,5
Charges d'intérêts et charges financières	(17,7)	(10,6)	(50,1)	(31,3)
Paieement d'obligations locatives et autres, déduction faite des paiements au titre de contrats de sous-location	(11,4)	(11,7)	(35,3)	(36,1)
Investissements de maintien	(5,7)	(22,7)	(61,5)	(42,1)
Flux de trésorerie distribuables de Tidewater Renewables aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(1,0)	(2,9)	(0,2)	(8,9)
Flux de trésorerie distribuables attribuables aux actionnaires	2,0 \$	9,3 \$	(28,3) \$	62,6 \$
Flux de trésorerie distribuables de Tidewater Renewables attribués aux actionnaires de Tidewater	(2,2) \$	(6,5) \$	(0,4) \$	(19,7) \$
Flux de trésorerie distribuables déconsolidés attribuables aux actionnaires	(0,2) \$	2,8 \$	(28,7) \$	42,9 \$

Les investissements de croissance sont généralement financés à même les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation non distribués, ainsi que par l'entremise de l'émission de titres d'emprunt ou de capitaux propres additionnels, au besoin.

Ratios financiers non conformes aux PCGR

Tidewater utilise des ratios financiers non conformes aux PCGR pour présenter certains aspects de sa performance financière ou de sa situation financière, y compris le ratio de distribution et les flux de trésorerie distribuables par action.

Ratio de distribution

Le ratio de distribution est calculé en exprimant les dividendes déclarés aux actionnaires pendant la période en pourcentage des flux de trésorerie distribuables qui sont attribuables aux actionnaires. Cette mesure, conjuguée à d'autres mesures, est utilisée par la direction et peut être utilisée par la communauté financière pour évaluer le caractère durable des dividendes actuels.

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	2023	2022	2023	2022
Dividendes déclarés	4,3 \$	4,3 \$	12,8 \$	11,1 \$
Flux de trésorerie distribuables attribuables aux actionnaires	2,0 \$	9,3 \$	(28,3) \$	62,6 \$
Ratio de distribution	215 %	46 %	(45) %	18 %

L'objectif de Tidewater consiste à verser des dividendes stables tout au long de l'exercice. Il n'existe aucune certitude quant aux montants en trésorerie devant être distribués par Tidewater ou générés par celle-ci et, par conséquent, il n'existe aucune certitude quant aux fonds disponibles aux fins de distribution aux actionnaires. Le montant réel distribué dépendra de divers facteurs incluant, sans toutefois s'y limiter, le rendement des actifs de la Société, l'incidence des acquisitions sur Tidewater et d'autres facteurs qui pourraient être indépendants de la volonté de Tidewater. Dans le cas où des dépenses d'investissement importantes s'avéraient nécessaires, ou si la rentabilité de Tidewater diminuait, il en résulterait une diminution du montant en trésorerie pouvant être distribué aux actionnaires, et cette diminution pourrait être significative. La politique de dividendes de Tidewater peut être modifiée au gré du conseil. Le montant réel des dividendes futurs est proposé par la direction, et le versement de ces dividendes est assujéti à l'approbation du conseil et effectué au gré de ce dernier. Le conseil examine les dividendes futurs en parallèle avec les résultats financiers et les résultats d'exploitation trimestriels.

Flux de trésorerie distribuables et flux de trésorerie distribuables déconsolidés par action

Les flux de trésorerie distribuables par action représentent les flux de trésorerie distribuables attribuables aux actionnaires divisés par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de base ou dilué en circulation pour la période. Les flux de trésorerie distribuables déconsolidés par action représentent les flux de trésorerie distribuables déconsolidés attribuables aux actionnaires divisés par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de base ou dilué en circulation pour la période. La direction est d'avis que ces mesures fournissent aux investisseurs une indication des fonds générés par l'entreprise qui pourraient être affectés à la participation dans les capitaux propres de chaque actionnaire.

(en millions de dollars canadiens, sauf les données liées aux actions et par action)	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre		30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Flux de trésorerie distribuables attribuables aux actionnaires	2,0 \$	9,3 \$	(28,3) \$	62,6 \$
Flux de trésorerie distribuables déconsolidés attribuables aux actionnaires	(0,2) \$	2,8 \$	(28,7) \$	42,9 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)	425,2	380,5	424,8	354,8
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	425,2	380,5	424,8	445,6
Flux de trésorerie distribuables par action – de base	– \$	0,02 \$	(0,07) \$	0,18 \$
Flux de trésorerie distribuables déconsolidés par action – de base	– \$	0,01 \$	(0,07) \$	0,12 \$
Flux de trésorerie distribuables par action – dilués	– \$	0,02 \$	(0,07) \$	0,14 \$
Flux de trésorerie distribuables déconsolidés par action – dilués	– \$	0,01 \$	(0,07) \$	0,10 \$

Mesures de gestion du capital

Les méthodes de gestion du capital et des liquidités de Tidewater sont présentées dans la rubrique « **Situation de trésorerie et sources de financement** » du présent rapport de gestion et à la note 24 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Dettes nette consolidée et déconsolidée

La dette nette consolidée est définie comme la dette bancaire, l'emprunt à terme, les billets à payer et les débiteurs convertibles, moins la trésorerie. La Société utilise la dette nette consolidée pour surveiller sa structure du capital et ses exigences en matière de financement. La dette nette sert également à évaluer la santé financière générale de la Société.

En plus de la dette nette consolidée, la direction examine la dette nette déconsolidée afin de mettre en évidence la souplesse financière, la solidité du bilan et le levier financier de Tidewater Midstream. La dette nette déconsolidée correspond à la dette nette consolidée moins la tranche attribuable à Tidewater Renewables.

La dette nette consolidée et déconsolidée exclut le fonds de roulement, les obligations locatives et les contrats dérivés, car la Société surveille sa structure du capital en se basant sur le ratio de la dette nette déconsolidée par rapport au BAIIA ajusté déconsolidé, ce qui est conforme aux clauses restrictives financières de sa facilité de crédit, telles qu'elles sont décrites dans la rubrique « **Situation de trésorerie et sources de financement** ».

Le tableau suivant illustre le rapprochement de la dette nette consolidée et de la dette nette déconsolidée.

	30 septembre 2023	30 septembre 2022
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Facilité de crédit de premier rang de Tidewater Midstream	547,2 \$	459,0 \$
Facilité de crédit de premier rang de Tidewater Renewables	159,4	110,1
Facilité d'emprunt à terme de Tidewater Renewables	175,0	–
Facilité de crédit de RNG de Tidewater Renewables	–	15,5
Déventures convertibles – capital	75,0	75,0
Trésorerie	(3,6)	(12,6)
Dette nette consolidée	953,0 \$	647,0 \$
Moins : facilité de crédit de premier rang de Tidewater Renewables	(159,4)	(110,1)
Moins : facilité d'emprunt à terme de Tidewater Renewables	(175,0)	–
Moins : facilité de crédit de RNG de Tidewater Renewables	–	(15,5)
Ajouter : trésorerie de Tidewater Renewables	0,3	1,3
Dette nette déconsolidée	618,9 \$	522,7 \$

Mesures financières supplémentaires

Les « investissements de croissance » sont généralement définis comme les dépenses qui sont recouvrables ou qui augmentent le potentiel de flux de trésorerie ou de rendement d'un actif, qui accroissent la capacité des activités actuelles ou qui prolongent considérablement la durée d'utilité des actifs existants. Cette mesure est utilisée par la communauté financière pour évaluer l'étendue des dépenses d'investissement discrétionnaires.

Les « investissements de maintien » sont généralement définis comme les dépenses qui soutiennent ou qui maintiennent la capacité actuelle, le potentiel de flux de trésorerie ou de rendement d'un actif existant sans les avantages caractéristiques associés aux investissements de croissance. Ces dépenses comprennent les coûts majeurs d'inspection et de remise en état qui doivent périodiquement être engagés. Cette mesure est utilisée par la communauté financière pour évaluer l'étendue des dépenses d'investissement non discrétionnaires. Les investissements de maintien sont inclus dans le calcul des flux de trésorerie distribuables.

« (La perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires » déconsolidé comprend le bénéfice net ou la perte nette attribuable aux actionnaires, tel qu'il est déterminé conformément aux normes IFRS, moins le bénéfice net ou la perte nette de Tidewater Renewables attribué aux actionnaires de Tidewater.

« (La perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires – par action » déconsolidé est calculé en divisant « le bénéfice net ou la perte nette attribuable aux actionnaires » déconsolidé par le nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation de Tidewater Midstream pour la période.

Le « total des dépenses d'investissement » déconsolidées comprend les dépenses d'investissement consolidées, telles qu'elles sont présentées dans les tableaux des flux de trésorerie de Tidewater, déduction faite des dépenses d'investissement de Tidewater Renewables.

DÉFINITIONS LIÉES À L'EXPLOITATION

L'abréviation « b/j » signifie barils par jour, et l'abréviation « Mpi³/j » signifie un million de pieds cubes par jour.

Le terme « marge de raffinage » désigne l'écart de prix global entre le pétrole brut et les produits pétroliers raffinés à partir de celui-ci.

Le terme « rendement de la raffinerie » (exprimé en pourcentage) représente le pourcentage de produits finis produits à partir d'intrants de pétrole brut et de charges d'alimentation renouvelables, ainsi que de produits intermédiaires. Le rendement de la raffinerie est une mesure de la performance importante indiquant les extrants produits par le traitement d'une charge d'alimentation particulière et des produits intermédiaires dans une configuration de raffinerie donnée.

Le terme « débit » représente les volumes d'entrée traités (y compris les volumes de déchargement ou de retraitement) en ce qui concerne les usines à gaz naturel, le volume estimé de gaz naturel ou de liquide transporté en ce qui concerne les pipelines et le volume d'entrée de LGN traité en ce qui concerne les installations de traitement des LGN.

INFORMATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion comprend des déclarations prospectives et des informations prospectives (collectivement appelées les « déclarations prospectives » dans les présentes) au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. Ces déclarations prospectives se rapportent à des événements ou à des conditions futurs ou à la performance financière future de Tidewater et elles sont basées sur la conjoncture économique future et des plans d'action. Toutes les déclarations autres que les déclarations de faits historiques peuvent être des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives sont souvent, mais pas toujours, repérées par l'utilisation de mots tels que « chercher à », « prévoir », « planifier », « continuer », « estimer », « s'attendre à », « pouvoir », « devoir », « projeter », « prédire », « potentiel », « cibler », « avoir l'intention de », « croire », « donnera vraisemblablement lieu », « devrait », « continuera », « est censé », « estime », « prévoit », « planifie », « projection », « perspectives » et de tout mot ou de toute expression similaire. Ces déclarations comportent des risques connus et inconnus, des hypothèses, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative de ceux qui avaient été prévus dans les déclarations prospectives. La Société est d'avis que les attentes décrites dans les déclarations prospectives sont raisonnables, mais il n'existe aucune certitude que ces attentes s'avéreront exactes; par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux déclarations prospectives comprises dans le présent rapport de gestion.

Plus précisément, le présent rapport de gestion comporte certaines déclarations prospectives concernant les facteurs suivants, sans toutefois s'y limiter :

- les prévisions de Tidewater à l'égard des investissements de maintien déconsolidés pour 2023;
- les prévisions de Tidewater à l'égard du BAIIA ajusté consolidé pour 2023 et les attentes futures quant à la présentation de prévisions mises à jour à la clôture de la transaction et au début des activités de production commerciale au complexe DRHR;

- la mise en valeur, l'achèvement et la mise en service du complexe DRHR par Tidewater Renewables, y compris les prévisions de coûts, les avantages prévus du projet, y compris la création de crédits en vertu de la loi Low Carbon Fuel Standard de la Colombie-Britannique et du Règlement sur les combustibles propres du Canada, ainsi que les attentes quant à l'augmentation des taux de production;
- les attentes à l'égard de la clôture de la transaction annoncée précédemment, y compris le montant de la contrepartie reçue;
- les perspectives pour le quatrième trimestre, y compris le fait que l'achèvement du complexe DRHR et la clôture de la transaction constituent pour Tidewater des étapes transformationnelles qui devraient améliorer grandement le BAIIA annualisé consolidé et les flux de trésorerie, tout en réduisant l'endettement de la Société;
- Tidewater conservera une approche rigoureuse en matière d'affectation du capital dans l'avenir, et ses initiatives de croissance seront axées sur la mise en service fructueuse du complexe DRHR et la réalisation de projets d'optimisation rentables de petite envergure;
- l'attente de Tidewater selon laquelle le BAIIA ajusté consolidé pour l'exercice complet s'établira entre 180 M\$ et 200 M\$;
- le cycle des travaux de révision à la PGR et la prochaine interruption prévue;
- la variation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation en raison des variations des stocks, des prix des marchandises et de la demande saisonnière;
- la variation des besoins en fonds de roulement en raison des fluctuations des prix des marchandises et de la demande;
- l'offre et la demande au chapitre des produits et des services;
- le débit estimé;
- les budgets, notamment les dépenses d'investissement, les dépenses d'exploitation ou les autres dépenses futures ainsi que les coûts projetés;
- les niveaux d'activité des producteurs en amont dans les régions où la Société exerce ses activités;
- les attentes relatives aux exigences en matière d'entretien et aux investissements de maintien;
- l'incidence des prix des marchandises sur les marges de raffinage de Tidewater;
- les besoins principaux de Tidewater au chapitre de la situation de trésorerie et des sources de financement;
- les attentes voulant que les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation, les flux de trésorerie découlant des projets de croissance, les liquidités disponibles en vertu de ses facilités de crédit de premier rang et les autres sources de financement soient suffisants pour satisfaire aux obligations de la Société et à ses engagements financiers, et à ce qu'ils lui fournissent un financement suffisant aux fins des dépenses d'investissements prévues;
- les attentes voulant que la situation financière actuelle de la Société procure une souplesse financière et des ressources suffisantes pour gérer les besoins en liquidités;
- les attentes relatives à l'utilisation par Tidewater de ses facilités de crédit de premier rang;
- les attentes concernant les taux d'intérêt, les clauses restrictives financières et le remboursement de la dette par Tidewater Renewables en vertu de la facilité de crédit de premier rang et de la facilité d'emprunt à terme de Tidewater Renewables;
- les attentes en ce qui concerne la capacité de la Société de maintenir des sources de liquidités suffisantes pour financer ses activités courantes, ses obligations au titre du service de la dette, ses dividendes et ses besoins en fonds de roulement;
- l'exploitation par la Société d'actifs de stockage de gaz naturel liés à des placements mis en équivalence;
- le recours par la Société à des stratégies et à des politiques de gestion des risques, y compris l'évaluation du risque de contrepartie;

- le recours aux contrats dérivés financiers par la Société pour gérer les risques liés aux prix des marchandises et à la production d'électricité, ainsi que le risque de taux d'intérêt et le risque de change;
- le recours par la Société aux lettres de crédit;
- la performance constante et continue des installations de la Société;
- la priorité accordée par Tidewater à l'entretien de ses actifs;
- la demande de produits raffinés et de produits renouvelables;
- les attentes de Tidewater quant au versement de dividendes;
- les changements de notation;
- les attentes de la Société en ce qui concerne le risque de crédit lié aux contreparties et la capacité de la Société à limiter son risque de crédit en entretenant des relations d'affaires avec des marchés à terme réputés ou avec des institutions financières qui bénéficient de notations de première qualité, ainsi qu'en maintenant des politiques de crédit qui réduisent au minimum le risque de contrepartie global.

Bien que les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion soient fondées sur des hypothèses que la direction de la Société juge raisonnables, la Société ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront conformes à ces déclarations prospectives. En ce qui a trait aux déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion, la Société a formulé des hypothèses concernant les éléments suivants, sans s'y limiter :

- la capacité de Tidewater à mettre en œuvre son plan d'affaires;
- la clôture de la transaction en temps opportun;
- la réception en temps opportun de toutes les approbations gouvernementales et réglementaires demandées par la Société;
- le maintien de marges de raffinage élevées à la PGR et l'augmentation continue de la demande de produits raffinés;
- les tendances générales concernant l'économie et le secteur;
- les prix futurs des marchandises, notamment du gaz naturel, du pétrole brut, des LGN et de l'énergie renouvelable;
- l'incidence des prix des marchandises et de la demande sur les besoins en fonds de roulement de la Société;
- le soutien continu du gouvernement relativement aux initiatives politiques existantes;
- les marges de traitement et de commercialisation;
- l'incidence des saisons et des perturbations climatiques;
- les dépenses d'investissement futures devant être engagées par la Société;
- les taux de change et les taux d'intérêt ainsi que les attentes concernant l'inflation;
- l'absence d'événements imprévus empêchant l'exécution des contrats;
- la disponibilité du matériel et du personnel requis pour que Tidewater puisse mettre en œuvre son plan d'affaires;
- le montant des passifs futurs liés à des poursuites judiciaires et à des incidents environnementaux et la disponibilité de couvertures aux termes des polices d'assurance de la Société;
- le fait que les demandes de volumes à l'égard de la PGR soient conformes aux prévisions;
- la négociation et l'exécution fructueuses d'ententes avec des contreparties;
- les activités d'exploration et de mise en valeur du secteur pétrolier et gazier dans la région où se dérouleront ces activités;
- la capacité de la Société de recruter et de maintenir en poste du personnel qualifié et d'obtenir de l'équipement en temps opportun et de façon efficace sur le plan des coûts;

- le montant des coûts d'exploitation qui doivent être engagés;
- le fait qu'aucun coût imprévu lié aux installations ne sera irrécouvrable auprès des clients;
- le fait que les flux de trésorerie distribuables et les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation soient conformes aux attentes;
- la capacité d'obtenir du financement supplémentaire selon des modalités satisfaisantes;
- la disponibilité de capitaux afin de financer les besoins futurs en capitaux relativement aux actifs et aux projets existants;
- la capacité de Tidewater à commercialiser ses produits avec succès;
- les changements de notation;
- l'intégration réussie des acquisitions et des projets dans les activités existantes de la Société;
- les niveaux d'endettement futurs de la Société et sa capacité à rembourser sa dette lorsqu'elle arrive à échéance.

Les résultats réels de la Société pourraient différer de façon significative de ceux prévus dans les déclarations prospectives, en raison de nombreux risques connus et inconnus et incertitudes, ainsi que d'autres facteurs, y compris, sans s'y limiter :

- les variations de la demande de produits raffinés et de produits renouvelables;
- le caractère général de la conjoncture économique et commerciale ainsi que de la situation politique et de la situation sur le marché, y compris les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change, la volatilité des marchés boursiers, les tendances relatives à l'offre et la demande, les hostilités armées, les actes de guerre, le terrorisme, les cyberattaques, les faits nouveaux en matière de diplomatie et les pressions inflationnistes;
- les activités des producteurs et des clients et les niveaux généraux d'activités dans le secteur;
- l'incapacité à négocier et à conclure les ententes commerciales requises;
- l'inexécution des ententes conformément à leurs modalités;
- l'incapacité à conclure les ententes officielles avec les contreparties après la signature des lettres d'intention ou ententes semblables annoncées par Tidewater;
- l'incapacité à conclure les transactions comme il a été envisagé et conformément aux modalités négociées;
- le conflit en Ukraine et ses répercussions sur les chaînes d'approvisionnement et l'économie mondiale;
- les risques d'épidémies, de pandémies, de situations d'urgence en santé publique, de mises en quarantaine et d'autres éclosions semblables, y compris la COVID-19, qui pourraient avoir une incidence défavorable significative persistante sur la situation financière, les résultats d'exploitation et/ou les flux de trésorerie de la Société;
- les modifications apportées aux lois et aux règlements environnementaux et autres ou l'interprétation de ces lois ou règlements;
- le coût de la conformité aux régimes de réglementation applicables, y compris, sans s'y limiter, les lois et règlements environnementaux, dont les émissions de gaz à effet de serre;
- les obligations de consultation des Autochtones et des propriétaires fonciers;
- les initiatives ou les politiques relatives aux changements climatiques ou une réglementation en matière d'environnement accrue;
- la réception des approbations et des consentements de tiers et de gouvernements en matière de réglementation et d'environnement relativement aux projets d'investissement de Tidewater, conformément aux modalités requises et en temps opportun;
- la résolution d'une procédure judiciaire donnée qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation et la performance financière de la Société;

- la concurrence, entre autres, pour les affaires, les capitaux, les occasions d'acquisition, les demandes de propositions, les matériaux, l'équipement, la main-d'œuvre et le personnel qualifié;
- la capacité d'obtenir les terres et l'eau, y compris l'obtention et le maintien de droits d'accès aux terres;
- les questions d'ordre opérationnel, notamment les dangers éventuels liés aux activités de la Société et l'efficacité des programmes en matière de santé, de sécurité, d'environnement et d'intégrité;
- les mesures prises par les autorités gouvernementales, y compris les modifications apportées aux règlements, aux tarifs et aux impôts;
- l'évolution des coûts d'exploitation et des dépenses d'investissement, y compris les fluctuations des coûts d'entrée;
- les risques juridiques et les risques et dangers liés à l'environnement, y compris les risques inhérents au transport des LGN et au raffinage du pétrole brut léger, lesquels pourraient entraîner des obligations pour la Société qui excèdent la couverture d'assurance de la Société, le cas échéant;
- les mesures prises par les coentrepreneurs ou autres partenaires qui détiennent des participations dans certains des actifs de la Société;
- la dépendance envers les relations et les ententes clés;
- la perte de clients importants;
- les facteurs variables en matière de construction et d'ingénierie qui sont liés aux projets d'investissement, notamment la disponibilité des entrepreneurs, les services d'ingénierie et de construction, l'exactitude des estimations et des échéanciers et l'exécution des travaux par les entrepreneurs;
- la disponibilité de capitaux à des conditions acceptables;
- les modifications apportées à la solvabilité des contreparties;
- les changements apportés à la notation de la Société, ainsi que l'incidence de ces changements sur l'accès de la Société aux marchés du crédit publics et privés à l'avenir et sur l'augmentation des coûts d'emprunt;
- les revendications défavorables relatives aux propriétés ou aux actifs de la Société;
- les risques et les obligations liés au transport de matières dangereuses et aux déraillements;
- l'incidence des conditions météorologiques (comme les phénomènes météorologiques violents ou les catastrophes, y compris, sans s'y limiter, les incendies, les inondations, la foudre, les tremblements de terre, les vagues de froid extrêmes, les tempêtes ou les explosions);
- les risques d'atteinte à la réputation;
- la dépendance envers le personnel clé;
- les risques liés à la technologie et à la sécurité, y compris la cybersécurité;
- les pertes potentielles qui pourraient découler de toutes les interruptions de la production, y compris des arrêts de travail ou d'autres problèmes relatifs à la main-d'œuvre, ou de perturbations touchant le réseau de transport dont dépend la Société;
- les problèmes techniques et les problèmes liés au traitement, y compris la disponibilité de l'équipement et l'accès aux propriétés;
- les changements dans la composition du gaz;
- le fait de ne pas obtenir les avantages prévus des acquisitions.

Les listes ci-dessus ne sont pas exhaustives. Des informations supplémentaires concernant ces facteurs et d'autres facteurs susceptibles de se répercuter sur les activités ou les résultats financiers de la Société sont présentées dans la plus récente notice annuelle de la Société et dans les autres documents déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La direction de la Société a inclus le résumé ci-dessus des hypothèses et risques relatifs aux déclarations prospectives présentées dans le présent rapport de gestion afin de fournir aux porteurs d'actions ordinaires de la Société un portrait plus complet des activités actuelles et futures de la Société; cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

La performance ou les réalisations réelles de la Société pourraient différer de façon significative de celles qui sont énoncées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et, par conséquent, rien ne garantit que les événements prévus dans ces déclarations prospectives se produiront ni, le cas échéant, quels avantages la Société en tirera. Les lecteurs sont donc avisés que la liste des facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive et qu'ils ne devraient pas se fier indûment aux déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion. Tidewater ne s'engage nullement à mettre à jour publiquement ni à réviser les déclarations prospectives, quelles qu'elles soient, incluses dans le présent document, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, à l'exception de ce qui est requis par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les déclarations prospectives qui figurent dans ce rapport de gestion sont expressément visées par la présente mise en garde. De plus amples renseignements sur les facteurs ayant une incidence sur les déclarations prospectives et sur les hypothèses et analyses de la direction sont fournis dans les documents déposés par la Société auprès des commissions provinciales des valeurs mobilières du Canada, qui sont disponibles dans le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« **SEDAR+** »), à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les perspectives financières contenues dans le présent rapport de gestion au sujet du BAIIA ajusté consolidé et des investissements de maintien sont fondées sur des hypothèses à l'égard d'événements futurs, notamment la conjoncture économique et les plans d'action proposés, en fonction de l'évaluation par la direction de l'information pertinente disponible à ce moment-là. De plus, les perspectives financières contenues dans le présent rapport de gestion sont assujetties aux facteurs de risque décrits ci-dessus en ce qui a trait aux informations prospectives en général, ainsi qu'à toute autre hypothèse et tout autre facteur de risque particulier lié aux perspectives financières figurant dans le présent rapport de gestion. Par conséquent, le lecteur est prié de noter que les perspectives financières contenues dans le présent rapport de gestion ne doivent servir qu'aux fins auxquelles elles sont présentées. Les perspectives financières contenues dans le présent rapport de gestion ont été approuvées par la direction à la date à laquelle elles ont été annoncées, et elles sont présentées en vue de fournir des renseignements additionnels au sujet des attentes actuelles de Tidewater et de ses plans pour l'avenir.